

Communiqué de presse : Publié par les ministres provinciaux et territoriaux du Forum des ministres du marché du travail

Les ministres provinciaux et territoriaux du marché du travail demandent au gouvernement fédéral de rétablir les 625 millions de dollars de transferts relatifs au marché du travail supprimés dans le budget 2024.

Les ministres provinciaux et territoriaux du marché du travail qualifient d'extrêmement décevante la décision fédérale de réduire de 625 millions de dollars les transferts au titre du marché du travail et mettent en garde contre les conséquences néfastes qu'elle aura sur les travailleurs canadiens et leurs familles. Dans un contexte de pénurie nationale de main-d'œuvre, cette réduction ramène le financement des compétences et de la formation professionnelle aux niveaux d'avant 2017 et aura des répercussions durables sur la compétitivité économique du Canada.

Cette réduction visant un engagement de financement de longue date intervient à un moment où le pays est confronté à des pénuries de main-d'œuvre pressantes et à la nécessité urgente de préparer les Canadiens à des emplois dans des domaines prioritaires tels que la construction de logements, les soins de santé et la garde d'enfants.

Reconnaissant la responsabilité des provinces et territoires en matière de développement de la main-d'œuvre, le gouvernement fédéral a mis en place des transferts relatifs au marché du travail dans les années 1990 afin de fournir aux provinces et territoires un financement - provenant principalement des cotisations d'assurance-emploi et non des recettes générales - pour les programmes régionaux de développement de l'emploi et des compétences qui aident plus d'un million de Canadiens chaque année.

En réponse aux préoccupations des provinces et des territoires voulant que le financement des transferts de main-d'œuvre n'ait pas augmenté depuis plus de 20 ans, le gouvernement fédéral a fourni 625 millions de dollars supplémentaires aux provinces et aux territoires en 2017 et s'est engagé à renégocier les ententes de transfert. Sept ans plus tard, le gouvernement fédéral n'a toujours pas entamé de renégociations, ce qui laisse les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les nouveaux arrivants et les Canadiens vulnérables dans l'incertitude quant à la disponibilité future des services dont ils dépendent pour trouver un emploi et obtenir la formation requise pour travailler.

Les programmes des Ententes de transfert relatifs au marché du travail améliorent les compétences et les revenus des travailleurs, aident les employeurs à trouver des travailleurs qualifiés, favorisent la réconciliation économique avec les peuples autochtones et augmentent la participation à la main-d'œuvre des groupes les plus éloignés du marché du travail. Les provinces et les territoires sont les mieux placés pour déployer des programmes de développement des compétences et les adapter aux besoins particuliers de leur population. Le gouvernement fédéral doit démontrer qu'il est un partenaire à part entière en soutenant les provinces et les territoires dans leurs efforts pour obtenir de meilleurs résultats pour les travailleurs.

Les ministres sont unanimes : cette décision aura une incidence sur le financement de certains prestataires de services, notamment les organisations communautaires à but non lucratif, ainsi que sur le soutien direct apporté aux demandeurs d'emploi, aux travailleurs et aux employeurs par les provinces et les territoires, à un moment où les graves pénuries de compétences et de main-d'œuvre ralentissent la croissance économique, la productivité et l'innovation. Si ce financement n'est pas rétabli, les services offerts aux Canadiens seront compromis, les réductions touchant plus durement les populations marginalisées qui ont traditionnellement été confrontées à des obstacles à la participation au marché du travail.

Plus tôt cette année, Randy Boissonnault, ministre fédéral de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, a rencontré les ministres du marché du travail à Winnipeg, où il a affirmé que les transferts relatifs au marché du travail « permettent aux provinces et aux territoires d'assumer la responsabilité du développement des compétences et du marché du travail ». Toutefois, ces réductions ont pour effet d'éroder la capacité des provinces et des territoires à assumer cette responsabilité et à répondre à leurs besoins régionaux et locaux en matière d'emploi.

Les ministres du marché du travail se font vivement l'écho de l'appel lancé par les premiers ministres pour que les engagements fédéraux « complètent les investissements déjà réalisés par les provinces et les territoires dans leurs domaines de compétence, afin que les Canadiens en retirent le maximum d'avantages ».

Les ministres demandent une réunion d'urgence avec le ministre Boissonnault pour trouver une solution permettant de rétablir ces fonds afin que les Canadiens disposent des compétences professionnelles et des services de formation dont ils ont besoin.

Pour plus de renseignements:

Caedmon (Caed) Malowany (il/lui)

Attaché de presse,

Ministère du Développement économique, de l'Investissement, du Commerce et des Ressources naturelles du Manitoba

Courriel : Caedmon.malowany@manitoba.ca